Société québécoise des infrastructures
Québec

APPEL DE QUALIFICATION
Entrepreneur général
Réfection de l'enveloppe extérieure du palais de justice de Québec en mode RPI
300, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6
Numéro de projet : 529016
Numéro de contrat: 44544109 / Numéro SE@O: 20082727

ADDENDA N° 3

5 août 2025

Les dispositions apparaissant au présent addenda ont pour objet de préciser, clarifier ou modifier certaines informations contenues dans les documents contractuels relativement au projet susmentionné.

---

1. QUESTION DES CANDIDATS ET RÉPONSE DE LA SOCIÉTÉ

Question 1

Dans l'addenda no 1, vous mentionnez que le dépôt des offres est reporté au 31 décembre 2025. Est-ce que c'est bien exact ? Pouvez-vous reconfirmer la date et l'heure du dépôt SVP ?

Réponse 1

La date limite de réception des candidatures de l'appel de qualification et des documents financiers détaillés est le 8 septembre 2025 tel qu'indiqué au Calendrier du projet de l'Annexe 2 des Directives aux candidats. Comme mentionné au deuxième paragraphe de l'article 3 « Modification de la date limite de réception des offres indiquées au SEAO » de l'addenda 1 publié au SEAO, la date de report du 31 décembre 2025 ne doit pas être considérée dans le cadre du processus d'appel d'offres et seules les informations contenues dans les Directives aux candidats doivent être prises en compte. Nous vous référons également à la section 1 « Question des candidats et réponses de la Société » de l'addenda 1 des Directives aux candidats publié sur notre site Internet, plus particulièrement la question et la réponse numéro 1, qui expliquent pourquoi cette date indiquée au SEAO diffère de la date limite de réception des candidatures.

Transmission des plaintes

Prenez note que si vous désirez formuler une plainte sur le contenu du présent addenda, celle-ci doit être reçue électroniquement par la Société québécoise des infrastructures à l'adresse plainte@sqi.gouv.qc.ca au plus tard à la date limite de réception des plaintes indiquée dans le SEAO. Pour effectuer une telle plainte, vous devez utiliser le formulaire prévu à cet effet et suivre la procédure mentionnée sur le site Internet de la Société.

La date et l'heure limites de réception des candidatures demeurent inchangées.

FIN DE L'ADDENDA